

Rapport de la commission des finances chargée d'examiner le rapport d'activités 2011 de la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS).

Rapport de M^{me} Martine Sumi.

Le rapport d'activités de la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS) a été renvoyé en commission des finances le 5 juin 2012. La commission, sous la présidence de M. Alberto Velasco, a étudié le rapport d'activités 2011 de la DGVS lors de ses séances des 17 octobre, 7 et 14 novembre 2012.

La rapporteuse remercie M. Léonard Jeannet-Micheli et M^{me} Stéphanie Günther Pizarro pour l'indispensable contribution de leurs toujours excellentes notes de séances.

Préambule

Bref rappel historique

La vocation solidaire de la Ville de Genève date de 1967. Sur la proposition de cinq conseillers municipaux de l'époque, une nouvelle ligne budgétaire était créée et consacrait 0,1% du budget total de fonctionnement de la commune à l'aide au développement.

La même année, la Ville commençait également à soutenir la Fédération genevoise de coopération (FGC) pour des projets ponctuels dans les pays du sud et couvrir une partie des frais de fonctionnement de la FGC.

Situation en 2011

**ENGAGEMENT DE LA VILLE DE GENÈVE DANS LA
COOPÉRATION INTERNATIONALE**

- Pour le partage du savoir-faire
- Pour le soutien du tissu associatif genevois
- Pour le renforcement de l'image de Genève dans le monde
- Pour les retombées positives sur l'économie et l'emploi en Suisse*

« Les retombées moyennes de chaque franc d'Aide publique au développement (APD) sur le PIB suisse se montent à 1.29 CHF. Ainsi, les CHF 2,4 milliards d'APD en 2010 ont suscité un apport de revenu de l'ordre de CHF 2,9 milliards pour l'économie suisse et des retombées sur le marché du travail de 20 800 emplois ».

Le rapport d'activités 2011 de la DGVS a été diffusé à l'ensemble du Conseil municipal sous la forme d'un imprimé d'une trentaine de pages. Pour mémoire, la DGVS est au sein du département depuis une année seulement.

En deçà de l'examen du présent objet, la rapporteuse a pris connaissance du règlement d'application du fonds dédié à la solidarité internationale LC 21 591 entré en vigueur le 3 mai 2012. Mention est également faite de ce que, en 2012, entre autres sur la base du rapport d'activités 2011 de la DGVS, une professionnalisation accrue a été consacrée à la solidarité internationale par la Ville de Genève: édition du règlement déjà cité mais aussi création d'une commission consultative pour conseiller la DGVS, ainsi qu'un secrétariat renforcé.

La priorisation des projets a aussi fait l'objet d'une définition du Conseil administratif, définition qui a été communiquée aux membres du Conseil municipal à l'occasion du bouclage du règlement en mai 2012. La voici de manière synthétique:

OBJECTIFS

- La réduction de la pauvreté et des inégalités sociales.
- Le renforcement des capacités des mouvements sociaux, de la société civile et des collectivités publiques locales.
- La promotion des droits humains, et plus spécialement les droits économiques, sociaux et culturels.
- La promotion d'un développement durable conformément au Programme stratégique de développement durable de la Ville.
- L'accès à la Genève internationale pour les représentant-e-s de la société civile, des mouvements sociaux et des collectivités locales.
- Les activités d'information du public sur les enjeux Nord-Sud et la promotion de la diversité culturelle.

Séance du 17 octobre 2012

Audition de M^{mes} Nathalie Böhler, directrice du département des finances et du logement, Ximena Puentes, administratrice du fonds dédié à la solidarité internationale, et de M. Gérard Perroulaz, administrateur du Fonds municipal à la Délégation Genève Ville solidaire, accompagnés également de M^{me} Valentina Wenger-Andreoli, adjointe de direction du département des finances et du logement

M. Gérard Perroulaz a commencé en tant qu'auxiliaire, en septembre 2011, et a été nommé le 30 septembre 2012. M^{me} Ximena Puentes a commencé tout récemment, soit le 1^{er} octobre 2012.

Tous deux présentent l'essentiel du rapport à examiner dont quelques éléments clés sont disposés dans le présent rapport.

ACTIVITES

- Soutien à 122 projets menés par plus de 80 organisations genevoises de solidarité internationale
- Sensibilisation de la population genevoise

Ex: Projet Kenya-ECG Henry Dunant (2012)
 Terragir – écoles à Genève et au Pérou
 Festival du Film et Forum International sur les
 Droits humains FIFDH
 Prix Martin Ennals

Aux commissaires s'étonnant que la Ville de Genève soutienne le tribunal Russel qui n'a ni siège ni activité à Genève, M^{me} Böhler explique qu'il s'agit d'une décision politique assumée par le maire qui motivera certainement sa décision si la question lui est posée. Elle précise que l'association demanderesse en l'occurrence avait un lien avec Genève.

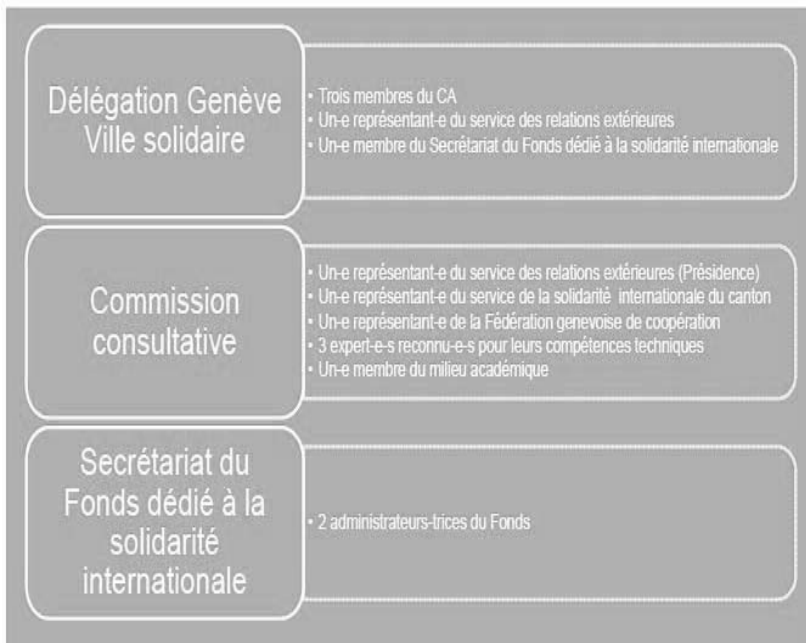
En effet, pour présenter un dossier, les associations doivent avoir leur siège ou un bureau opérationnel à Genève. C'est un critère incontournable parmi d'autres dont voici les principaux:

CRITÈRES AUXQUELS RÉPONDENT LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

- Pour le projet:
 - Le thème s'inscrit dans les priorités de la Ville de Genève
 - Appropriation du projet par la population bénéficiaire
 - Autonomisation dans le court et moyen terme
 - Durabilité de l'intervention
 - L'intervention a un impact sur la population bénéficiaire
- Pour l'organisation:
 - Le siège se trouve à Genève
 - Compétences et rigueur dans la gestion financière et opérationnelle du projet

Voici l'organisation et les forces à disposition pour l'examen et le suivi des projets:

ORGANISATION

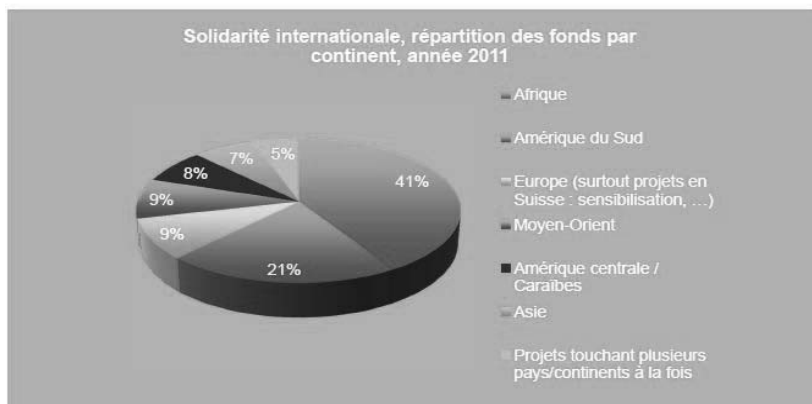


A un commissaire s'étonnant du soutien à un festival de films FIFDH, il est indiqué que ce choix est motivé par la volonté de mettre en lumière le travail de personnes qui œuvrent pour la défense de droits élémentaires dans des pays en développement et qui sont persécutés pour ce fait.

Cette promotion a une résonance tout à fait positive dynamisant l'union des efforts des associations de terrain et de la population genevoise qui comprend mieux les enjeux de la coopération et s'y sensibilise toujours mieux.

Par rapport à la surreprésentation de l'Amérique du Sud étonnante par rapport à l'Asie et l'Afrique, il s'agit de prendre la mesure de ce que nous sommes en présence du premier bilan de la DGVS et que tous et toutes découvrent ces résultats de manière aussi détaillée, notamment cette surreprésentation. Il conviendra d'agir en conséquence pour les prochaines années.

DISTRIBUTION DE L'AIDE PAR RÉGION



Bien sûr, certains projets ont dû être refusés par manque de fonds disponibles et malgré les tentatives de certains groupes représentés au Conseil municipal d'améliorer la somme à consacrer à la solidarité internationale.

Un commissaire demande comment est calculé le montant consacré par Genève à la solidarité internationale: 0,44% du budget global en 2011 et 0,54% prévus en 2012 et, si le coût du secrétariat est inclus ou pas dans ces pourcentages. Voici donc l'information pour 2012: le budget total est de 5 562 203 francs sans les dépenses de fonctionnement du secrétariat:

- la participation de la Ville de Genève à la solidarité internationale correspond par conséquent à 0,54% du total des dépenses de son budget, sans les amortissements et les imputations internes;
- si l'on ajoute les frais de fonctionnement du secrétariat, la contribution s'élève alors à 0,58%.

Les 50 000 francs consacrés aux pages du journal *Le Courrier* sont un soutien de la FGC. Ces pages offrent une très bonne visibilité aux projets soutenus par la Ville de Genève.

La Ville exprime ainsi son réel souci de sensibilisation de façon encore plus ample que par son soutien aux projets concrets dans des pays en développement.

Soulignant la grande qualité des projets soutenus, et de l'engagement humanitaire de la Ville qui contribue à son rayonnement, un commissaire s'interroge sur les 49 350 francs versés à la Déclaration de Berne, qui fait certes un travail

important, mais semble avoir une vision du commerce des matières premières sensiblement antagoniste à la réalité économique genevoise de ce commerce. Les responsables du secrétariat de la DGVS expliquent que le montant versé à la Déclaration de Berne l'a été afin de financer la traduction d'une étude précédemment disponible en allemand exclusivement.

Séance du 7 novembre 2012

Deux fonds distincts et la FGC

Grâce à la présence de M^{me} Heurtault Malherbe des précisions importantes complémentaires sont apportées à l'audition du 17 octobre 2012.

Il y a bien deux fonds distincts:

- le fonds municipal doté de 250 000 francs pour intervenir en cas de catastrophes naturelles;
- le fonds pour des projets de solidarité choisis par la DGVS sur conseils et appuis de la commission consultative.

Il convient d'ajouter la subvention annuelle à la FGC qui elle ne soutient pas les dossiers relatifs aux droits humains, ainsi qu'aux pays de l'Est.

Cette fédération a donc une activité certes parallèle à celle de la Ville, mais surtout complémentaire. Un cumul des deux soutiens n'est pas possible.

A ce stade, la rapporteuse rappelle que les relations entre la DGVS et la FGC sont définies dans un règlement d'application du fonds dédié à la solidarité internationale, adopté par le Conseil administratif le 2 mai 2012, ainsi qu'un accord-cadre déjà initié en 2004 entre la Ville et la FGC pour la période 2012 à 2015, accord validé par le Conseil administratif le 8 février 2012. Ce règlement précise que la FGC est reconnue pour être une partenaire prioritaire, privilégiée, ainsi qu'un centre de compétence.

Le label FGC est une garantie ainsi qu'une marque opérationnelle et financière pour l'analyse des projets de développement à grand impact, largement reconnu. C'est déjà depuis 1966 que la FGC développe des compétences et une expérience importante, principalement dans les questions de la coopération et du développement.

La FGC est bien ancrée dans le tissu associatif genevois grâce aux 63 associations qui la composaient en 2011. Il faut noter que, en 2012, ce sont neuf nouvelles associations qui la rejoignent. Toutes ces associations agissent sur le public genevois et les autorités publiques en alimentant le débat sur les problématiques de la coopération et du développement.

Il faut relever que les frais de fonctionnement de la FGC sont particulièrement faibles, grâce aux 7000 heures annuelles de bénévolat. L'équipe n'emploie que sept personnes, toutes à temps partiel, représentant 5,5 postes à temps complet.

En 2011, la DGVS a versé à la FGC un montant de 1,865 million de francs. Cette somme équivaut à 20% des contributions reçues par la fédération.

L'accord-cadre précise que le montant accordé à la FGC par la Ville est adapté chaque année. La Ville de Genève peut exercer un contrôle financier et un droit de visite sur les projets qu'elle soutient financièrement. C'est le secrétariat de la DGVS qui est en charge du suivi et du contrôle du présent accord.

La contribution d'une partie des fonds de la DGVS à la FGC est décidée pour des raisons de compétence et d'efficacité économique.

La Ville profite ainsi d'un service mutualisé avec d'autres communes et avec le Canton. La Ville conserve toutefois son indépendance et sa capacité à mettre en avant ses thèmes prioritaires tels que la coopération décentralisée et les droits humains.

Voici pour davantage d'éclaircissements:

RÉPARTITION DU FONDS EN 2011

CHF 3'698'108:

Soutien direct : CHF 1'583'108

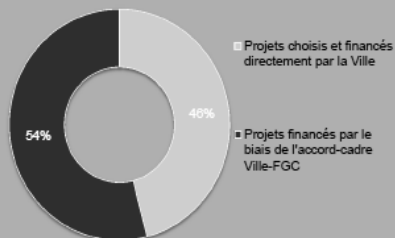
Soit 66 projets développés par des organisations de solidarité genevoises

Subvention annuelle à la Fédération genevoise de coopération (FGC) :

CHF 1'865'000

Soit 56 projets développés par des organisations membres de la FGC

Aide d'urgence : CHF 250'000



La vocation solidaire de la Ville de Genève date de 1967. Sur proposition de 5 de ses membres, le Conseil municipal a créé une nouvelle ligne budgétaire qui consacrait 0.1% du budget total de la Ville à l'aide au développement. La même année, la Ville a commencé à soutenir la FGC pour des projets ponctuels au Sud et pour couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement.

Aujourd'hui, les relations entre la Délégation Genève Ville Solidaire et la Fédération genevoise de coopération (FGC) sont définies dans :

- un Règlement d'application du fonds dédié à la solidarité internationale, adopté par le Conseil administratif le 2 mai 2012 ;
- un accord-cadre (initié en 2004) entre la Ville de Genève et la FGC 2012-2015, validé par le Conseil administratif le 8 février 2012.

Le Règlement précise que la FGC est reconnue pour être un partenaire prioritaire, privilégié, ainsi qu'un centre de compétence.

Le « label FGC » est une garantie, ainsi qu'une marque de qualité opérationnelle et financière pour l'analyse des projets de développement à grand impact, largement reconnu. Depuis 1966, la FGC développe des compétences et une expérience importante, principalement dans les domaines suivants : culture, développement rural, développement urbain, éducation et formation, emploi, environnement, renforcement des organisations de la société civile et santé.

La FGC est ancrée dans le tissu associatif genevois grâce aux 63 associations (9 nouvelles associations en 2012) qui la composent. Ces dernières agissent sur le public genevois et les autorités publiques en alimentant le débat sur les problématiques Nord/Sud.

Les frais de fonctionnement de la FGC sont faibles, basés essentiellement sur le bénévolat estimé à quelques 7'000 heures par année. Elle emploie 7 personnes à temps partiel, représentant 5,5 postes à temps complet.

En 2011, la DGVS a versé à la FGC un montant de CHF 1'865'000 qui représente 54% du budget de la DGVS contre 41% en 2012 (CHF 2'200'00). La participation de la Ville de Genève correspond à 20% des contributions reçues par la FGC.

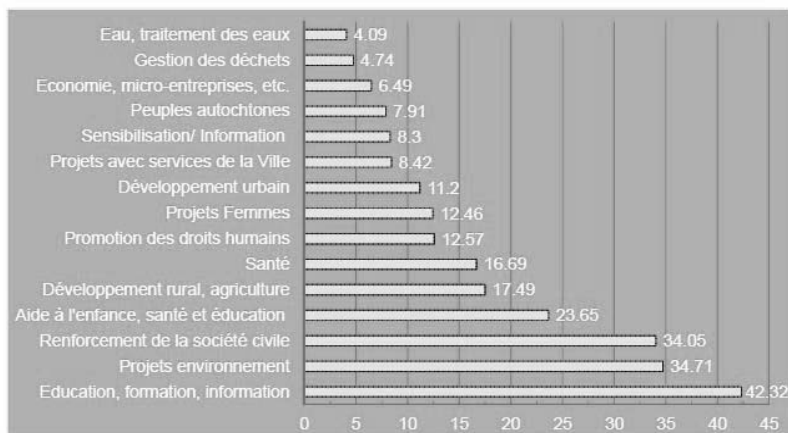
L'accord-cadre précise que le montant accordé à la FGC par la Ville de Genève est adapté chaque année. La Ville de Genève peut exercer un contrôle financier et un droit de visite sur les projets qu'elle soutient financièrement. Le Secrétariat de la DGVS est en charge du suivi et du contrôle de cet accord.

La délégation d'une partie des fonds de la DGVS à la FGC est voulue pour des raisons à la fois de compétence et d'efficacité économique. La Ville de Genève peut, au travers de la FGC, profiter d'un service mutualisé avec d'autres communes et le Canton, tout en conservant son indépendance et la capacité de mettre en avant ses thèmes prioritaires tels que la coopération décentralisée et les droits humains.

D'autre part, elle permet de réduire la charge de travail du Secrétariat de la DGVS et par là les ressources tant humaines que financières.

Des projets DGVS très variés

RÉPARTITION DES PROJETS PAR DOMAINE ET %, ANNÉE 2011



Liste des projets DGVS refusés

Les projets refusés ne sont pas nécessairement mauvais, mais peuvent ne pas répondre aux priorités, ou comporter un budget trop vague notamment.

La DGVS ne se positionnant que sur des projets qui lui sont présentés, certains domaines sont sous-représentés parce que peu soumis.

Au sujet de la procédure de sélection d'un dossier, les soutiens ponctuels sont privilégiés aux actions à long terme.

Liste des projets refusés par nature

Dossiers incomplets, demandes de compléments restées sans réponse

Amicale Tuniso-Suisse – 1. Prise en charge des frais de transport de livres offerts par Payot – 2. Achat d'un minibus neuf ou d'occasion pour le transport d'élèves d'écoles primaires de zones reculées de Tunisie.

Association Solidarité avec les Villages du Bénin – 1. Construction de latrines dans les marchés de la commune de Bantè – 2. Achèvement de la construction d'une porcherie dans la commune d'Allada (avec la collaboration de Jatur).

Association Suisse Niger - Construction d'une bibliothèque au sein d'un complexe scolaire à Niamey

Fondation l'Hymne aux Enfants - Demande générale de soutien.

Citoyens Solidaires - Aide en faveur de personnes nécessiteuses en Tunisie.

Compagnie des sapeurs - pompiers de Collex-Bossy - Projet de soutien au Kosovo.

Assemba - Association des amis du Centre médical de Banock, Cameroun - Construction d'une maternité dans un centre de santé existant.

Association Aide en Raid - Demande de gratuité de la Salle Pittoëff pour un dîner de gala en vue de récolter des fonds pour des projets au Maroc.

Association Campagne suisse contre les mines antipersonnel - Projet complémentaire de suivi.

Association Kala Geneva International - Soutien à des orphelinats au Burundi.

Association PEU-LA - Financement de l'école de médecine traditionnelle tibétaine

ECLOF International - Recherche générale de fonds pour divers projets d'aide humanitaire en Afrique et en Inde.

GRAC-Groupe de réflexion sur l'Afrique et le Congo RDC - Appui post-conflit au rééquipement en nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour l'amélioration de l'enseignement, de la recherche et de l'intervention communautaire de l'institut supérieur du développement rural (ISDR) de Bukavu.

Institut Global pour l'eau, l'environnement et la santé (GIWEH) - Projet d'appui à la santé communautaire et au développement durable à travers la construction et la gestion durable de 5 puits d'eau potable dans le Département de la Mefou et Afamba au Cameroun.

Fondation Alkaraima pour les droits de l'Homme - Projet en Algérie, au Yémen, puis au Maroc.

Association MONGAADO - Villages Togo - Construction d'une citerne de récupération d'eau de pluie avec système de filtration et de traitement par rayonnement UV pour le nouveau collège d'enseignement général de Bagré.

UCZ Mwandi High School Housing - Construction d'un appartement pour professeurs d'un collège secondaire.

Associations « Ride in The World » et « Pour un sourire d'Enfant » - Projet commun de sport urbain au Cambodge, avec la création d'un Skate Parc à Phnom Penh.

Association RESO - relais pour l'émergence d'une jeunesse sociale organisée, édition de supports pédagogiques.

SEVA Association caritative en faveur des enfants d'Inde du Sud.

SOS Enfants des Rues du Vietnam - Réfection de la cours de l'école du village Na So.

Solidarité sans frontières - Recherche de matériel auprès des SIS en faveur de victimes des inondations à St Louis, Sénégal.

Padhal-Suisse - Organisation d'un concert au Victoria Hall, soirée de récolte de fonds.

Union Mondiale ORT - Programme de formation pour handicapés en Casamance.

Association Radeau de l'espoir, Sénégal - Achat d'un local pour réparer le matériel pour handicapés.

Administration centrale VGe – Archives - Collaboration décentralisée dans le cadre des activités menées au sein du Conseil International des Archives.

Mairie de Matam, Sénégal. Demande de soutien dans des domaines divers.

Organisations requérantes n'ayant pas de siège à Genève (préférence pour organisation genevoise dans l'ancienne pratique, obligation d'avoir un siège ou bureau opérationnel à Genève dès 2012) ou organisations lucratives ou initiatives personnelles, sans association.

Collège Sismondi - Financement du déplacement à Cuba de jeunes élèves membres d'un Jury de festival de films (participation à un festival à Cuba).

East Jerusalem YMCA - Minibus pour transport de handicapés.

Fondation Père Alif Osseiran - Foyer la Providence, Fanar, Liban.

Fondation Vivamos Mejor Berne - Alimentation saine à Palacaguina – Sécurité alimentaire pour toute la région – Nicaragua.

Stiftung Vivamos mejor, Berne - Divers projets en Amérique centrale.

Association Nouvelle Planète - Adduction eau potable, voyage solidaire d'élèves, Madagascar.

PHsoluces - Création d'une entreprise d'ingénieur Conseil à Genève - Ingénierie environnementale et soluces écologiques, Cameroun.

Projets Jardes Togo - Divers projets : construction d'un jardin d'enfants, sensibilisation et formation d'éducateur-trice-s pour la lutte contre le sida, distribution de fournitures scolaires, échange culturel, creusement de puits, latrines scolaires.

Recherche de fonds pour un voyage d'études en Nouvelle Zélande.

Rivkine Project's Engineering, Rwanda.

Faculté de droit, Université de Genève - Demande de soutien financier pour un projet universitaire à Ouagadougou.

RDC Congo - Programme ECOS 2020 du Groupe Ecosystème de Bukavu, en RDC.

Acheminement de matériel, sans lien avec un projet soutenu par la DGVS

Association Chacun pour tous (RDC) - Acheminement de matériel.

Association Suisse – Haïti Carrefour - Envoi d'un container d'équipements médicaux.

Association Unis avec le Togo - Acheminement de matériel informatique.

Dossiers refusés par la DGVS, puis par le CA

Association "Campagne suisse contre les mines antipersonnel" - Programme Genre et Action anti-mines, atelier de formation et information portant sur une approche Genre dans l'action anti-mines.

Association Fandresema - Construction d'un dispensaire communautaire à Madagascar.

Fondation Aide aux enfants – Foyers Bambi Colombie – Refonte du site internet.

Forum Civique européen. Ville de Genève, coordinatrice d'une campagne de villes européennes contre l'implantation d'une mine à Falea – Mali.

Association Les Amis du Tibet - Programme de santé et d'agriculture au Cachemire.

Fondation suisse de déminage (FSD) - Opération de déminage humanitaire en Colombie.

ERA – Expérience rurale alternative - Extension d'un programme « murets pour l'agriculture » déjà soutenu - Formation de 40 animatrices, Bamako.

Heart of India Foundation - Aide aux enfants en Inde - Soutien nutritionnel aux enfants d'écoles.

Association Jequitiba , Brésil - Sécurité et radios communautaires dans les favelas.

Institut de Hautes études internationales et du développement, IHEID - Achat de documentation sur les questions de développement.

Séance du 14 novembre 2012

Toutes les informations demandées ont bien été transmises à la commission des finances. L'excellence du travail et le professionnalisme de la cellule de la solidarité étant dûment relevés, les groupes prennent acte du rapport de la DGVS pour l'année 2011.